



Centre de formation
à la réhabilitation
du patrimoine architectural

Les mortiers et bétons de chanvre

Objectifs généraux :

L'objectif de ce stage est de s'approprier la connaissance des règles professionnelles concernant les principales techniques d'isolation en béton de chanvre, d'identifier ses principales techniques de construction et de mise en oeuvre et les principales règles de techniques de construction en chanvre dans les 3 grands domaines d'utilisation.

*Formation pouvant faire bénéficier des garanties légales (assurance décennale) offertes par les Règles Professionnelles d'Exécution d'Ouvrage en Bétons de Chanvre, les applicateurs doivent confirmer leurs compétences auprès de leurs assureurs. La participation à des stages de formation permet de justifier de ces compétences à la condition qu'ils soient assurés par des formateurs accrédités.

Pour plus d'information : <http://www.construction-chanvre.asso.fr>

Objectif en termes de compétences ou de qualification à acquérir :

- Appréhender la démarche de validation certifiante
- Connaître les avantages des solutions chanvres
- Connaître les matériaux
- Identifier les couples chanvre/liants validés
- Connaître les principales mises en oeuvre
- Utiliser les règles professionnelles des mortiers et bétons de chanvre en vigueur
- Prendre en main les matériaux
- Etablir les déboursés, le calcul des prises

1ère partie :

La démarche de validation certifiante

- Les procédures de validation des règles professionnelles
- Les avantages des solutions chanvres
- Les matériaux
- Le chanvre (caractéristique, culture)
- Les liants (principaux liants, historique, caractéristiques)
- Les couples validés en 2011, garants de performances

Les principales mises en oeuvre

- La voie sèche
- La voie humide

Les règles professionnelles de mise en oeuvre en vigueur aujourd'hui

- Toiture
- Dalles
- Murs banché
- Enduit jeté
- Carnet de détails, caractéristiques, dosages

2ème partie : Pratique

Connaître la mise en oeuvre des mortiers et bétons de chanvre.
Identifier la qualité des matériaux et des mélanges.
Respecter les règles de l'art.

Prise en main des matériaux :

Le gâchage à la bétonnière (chaux et prompt)
Utilisation de 2 liants différents (chaux et Prompt)
Mise en oeuvre d'un mélange toiture sur coffrage perdu
Mise en oeuvre d'un mélange de dalle
Mise en oeuvre d'un mur banchés
Mise en oeuvre d'un enduit jeté

Les déboursés

- Prix unitaires de mise en oeuvre
- Temps de production

MATERIEL FOURNI PAR LE STAGIAIRE :

Truelle, taloche, prise de note

MATERIEL FOURNI PAR L'ECOLE :

- Documentation pédagogique

PUBLIC :

Tout public ayant une pratique personnelle intervenant en bâti ancien.

PREREQUIS

Avoir une activité professionnelle en lien avec le patrimoine bâti ou démontrer d'une pratique personnelle sur le sujet.

DUREE :

3 jours, 21 heures

HORAIRES :

9H à 12H et de 14H à 17H30

INTERVENANTS :

Expert maçon spécialisé dans le bâti ancien

- Support du mur exercice et matière mise en œuvre

INTERVENANT SPECIALISE DANS LE DOMAINE

Formateur expert rénovation et construction bas carbone basse énergie.

MOYENS D'EVALUATION DU CONTENU

QCM (questionnaire à choix multiple).

MODALITE DE SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités de suivi de l'exécution du programme et d'appréciation des résultats

Fiche d'appréciation remise aux participants.

LIEU

Ecole d'Avignon
Maison du Roi René
6 rue Grivolas
84000 AVIGNON

RECRUTEMENT

8 (minimum) à 16 participants.

REFERENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contacter notre référent :

Christine VIGNON : 04.90.85.59.82 - contact@ecole-avignon.com

COUT PEDAGOGIQUE

750.00 € (non assujetti T.V.A)

COUT HORAIRE

35.71 €/H (non assujetti T.V.A)

Délai estimé entre la demande et le début de la formation

3 semaines